## Harcelement moral et diffamation

-----

Par Eliot

## Bonjour,

J'aimerais porter plainte pour harcelement moral et diffamation contre quelqu'un qui m'a accusé d'un viol commis il ya 6 ans de ça sur une tierce personne.

Je considère n'avoir jamais été l'auteur de cet acte, malgré ma recherche de discussion à l'époque pour comprendre le fondement de ces accusation je n'ai jamais compris..

J'ai proposer à la personne qui disais avoir ete violée de régler cette histoire en justice il ya 6 ans pour prouver la vérité, chose refusé par cette personne.

Ce qui n'empêche pas un de ses amis de me harceler et de m'accuser de viol au près de ses amis et des miens à ce sujet depuis 6 ans.

J'ai essayer de discuter avec lui, sans quil souhaite m'écouter.

Il ya 5 ans nous nous sommes croisé, il m'a aggriper à l'épaule et je lui ai mis un coup pour qu'il me lache, je suis alors parti pour que ça s'arrête là.

La même année je me suis rendu au planning familiale pour raconter mon histoire et comprendre ce qui s'était passé. Uniquement avec mon témoignage bien sur, ces personnes ont jugé que j'étais victime de harcelement, et ont sur m'apporter un soutien psychologique.

Il ya 4 ans, cette personne a uriné sur ma tante et celle de ma copine mors d'un festival. J'ai su me retenir de m'énerver.

Quelques mois apres Mon beau frère de l'époque m'avertit quant à des menaces à mon égard de la part de cette personne et de ses amis.

Je pensais que cela serais calmé, il m'était arrivé de croiser cet homme, sans que nos regards se croisent.

Il ya 2 mois j'ai aperçu cet homme dans un bar dans lequel j'allais, il sexercais au bras de fer avec d'autres personnes et avait l'air éméché.

J'ai préférer partir et changer de bar. Je précise que je n'avais rien bu, je sortais du cinéma.

Après deux verres nous décidions mes amis et moi de partir, à la sortie je vu cet homme seul s'approcher de moi en titubant. Il me regardais fixement, je lui ai alors demander si ça allait.

Il commença alors à crier que j'étais un violeur.

Je perdis mon sang froid, lui mis deux coups au visages, il tomba, et continua avec un coup alors qu'il était au sol.

Il se releva sonné et chercha ses lunettes, je les vu, voulu lui rendre mais un autre homme qui avait tout vu me les pris, les écrasa au sol et lui demanda de s'excuser.

Il refusa et pris un coup de la part de cet homme que je ne connaissait pas.

Je décida alors de partir.

Il ya une semaine le commissariat de police de ma ville m'appelle, je suis convoqué pour une audition dans une semaine et demi.

J'ai donc quelques questions.

Je comprend que je n'aurais pas du perdre mon sang froid. Mais cette personne me harcèle depuis 6 ans.

Comment puis je porter plainte contre lui sans véritable preuve matériel ?

Quesque je risque?

Pensez vous que c'est une audition libre ou alors je risque d'être placé en garde à vue ?

Je dois payer pour pouvoir porter plainte contre lui?

J'aimerais faire comprendre à cette personne qui n'a rien à avoir avec l'histoire d'arrêter de m'insulter à tort. J'en souffre à différents niveaux.

Je sais que je n'aurais pas du lui donner de coup. Mais j'avais peur honnêtement qu'il me saute dessus.

Merci à vous tous

Ceci étant, vous pourriez, dans un premier temps consulter un avocat dont la prestation sera gratuite :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20706

Cordialement.

cf.